



## **Communication du Maire de Paris sur les comptes administratifs 2011.**

19/06/2012

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

L'examen du compte administratif, du rapport social et du rapport environnemental est l'occasion pour nous de faire un point d'étape sur la gestion de nos finances et sur l'état d'avancement de notre mandature. Pour la seconde année consécutive le compte administratif est présenté, avec le rapport social et le rapport environnemental, au sein d'un ensemble cohérent – un ensemble en trois dimensions pour une lecture en perspective du bilan de l'année 2011.

Dans un contexte de crise, notre collectivité a fait le choix de continuer à avancer sans laisser personne sur le bord du chemin. Pour relever ce défi elle s'est inscrite dans une démarche de responsabilité et de solidarité. En matière budgétaire nous avons veillé à consolider notre équilibre sans cesser d'investir pour améliorer le quotidien des Parisiens et garantir la dynamique de Paris. En matière sociale nous nous sommes attachés à protéger nos agents et à améliorer leurs conditions de travail sans oublier l'aide aux personnes les plus vulnérables. En matière environnementale nous avons poursuivi nos efforts d'adaptation structurelle au changement climatique sans renoncer à faire évoluer les pratiques individuelles.

Le compte administratif témoigne encore cette année d'une gestion maîtrisée et tournée vers l'avenir.

En 2011 les dépenses de notre collectivité atteignent 6 milliards 60 millions d'euros. La priorité donnée à la solidarité y apparaît très clairement, avec une dépense globale en progression de 4,5% pour atteindre 2 milliards 100 millions d'euros. Il traduit l'engagement prioritaire de Paris pour l'enfance et pour le logement. L'aide sociale à l'enfance a connu une forte hausse de 18 %, après celle de 10 % déjà enregistrée l'année précédente. Quant au Fond de Solidarité Logement, il a augmenté de 30 %.

Cet effort au service de la justice sociale n'a pas freiné l'investissement. Après 1 milliard 480 millions d'euros investis en 2010, ce sont 1 milliard 550 millions d'euros qui ont été consacrés en 2011 au renouvellement et à la dynamique de Paris. Pour rénover, réhabiliter, moderniser l'espace public nous avons poursuivi la montée en puissance engagée depuis le début de la mandature. Après les 587 millions investis en 2009 et les 655 millions investis en 2010, ce sont 808 millions qui ont été consacrés à la transformation de Paris. Nous maintenons parallèlement notre engagement en faveur du logement social et de la petite enfance. 2011 a vu en effet le financement de 6200 logements et de 500 places de crèches supplémentaires.

La dynamique de Paris est entretenue par la progression de 5% de nos recettes qui s'établissent à 6 milliards 931 millions d'euros. Cette progression repose principalement sur les évolutions de la fiscalité immobilière qui a porté nos rentrées à 1 milliard 78 millions en 2011 après les 928 millions enregistrés en 2010. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que notre collectivité reste de loin le premier contributeur du Fonds de péréquation au titre de la fiscalité immobilière. En 2011 nous y avons consacré 67 millions et en 2012 ce sont au moins 250 millions d'euros que nous verserons au titre de l'ensemble des mécanismes de péréquation en vigueur.

Le mouvement de Paris repose également sur une gestion exigeante, puisqu'en 2011 nos investissements ont été autofinancés, à hauteur de 88 %, en progression par rapport au taux déjà élevé de 85% que nous avons connu en 2010. Notre collectivité s'attache à contenir sa dette, ce qui lui vaut de conserver un taux d'endettement inférieur de moitié à la moyenne nationale des collectivités de + de 100 000 habitants et accessoirement à emprunter à des taux d'intérêt extrêmement avantageux pour les parisiens.

Comme le compte administratif, le rapport social présente un bilan équilibré entre la consolidation d'un certain nombre d'acquis dans la crise et le maintien d'une véritable ambition pour l'avenir.

Notre collectivité s'est tenue à son objectif de stabilité de l'emploi tout en continuant de répondre aux exigences nouvelles liées à la mise en place de nouveaux services publics de proximité. Ce sont ainsi 200 redéploiements qui ont accompagné la création des crèches, des bibliothèques, des conservatoires et des espaces verts créés en 2011.

La maîtrise de la masse salariale n'a pas pesé sur les plus bas salaires. C'est notre gestion exigeante qui nous a permis de prendre des mesures ciblées pour préserver le pouvoir d'achat des personnels les plus fragiles. L'exigence de justice sociale nous a également amenés à avancer très concrètement en matière d'égalité dans l'emploi. La féminisation de l'administration parisienne se poursuit à tous les niveaux, de la base au comité de direction. Par ailleurs le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées poursuit sa progression au-delà du seuil imposé par la loi.

Parallèlement nous avons continué à travailler dans la concertation sur les enjeux de la sécurité et de la santé au travail. L'administration et les partenaires sociaux ont signé un accord cadre pour la période 2012-2014, avec à la clé des progrès réels en matière de prévention des risques professionnels. Il s'agit d'améliorations concrètes qui touchent à la vie quotidienne des agents et qui ont certainement pesé dans la première baisse depuis cinq ans du taux d'absentéisme. Pour encourager cette baisse il nous faut continuer à chercher en permanence des voies d'amélioration dans les conditions de travail de nos agents.

Cette capacité à nous remettre en cause pour avancer va être au fondement de nos efforts des mois et des années à venir. L'emploi des seniors, l'amélioration de l'information interne, et l'introduction de davantage de mobilité dans la gestion des carrières font partie des défis qu'il nous faut relever avant la fin de la mandature.

Au nombre de ces défis les questions écologiques figurent en bonne place. Le rapport environnemental fait état d'avancées très concrètes dans ce domaine qu'aucune grande ville ne doit ni ne peut ignorer.

Notre collectivité a poursuivi en 2011 la mise en œuvre du plan climat avec un principe fort : toute transformation de notre ville doit s'inscrire dans une démarche d'excellence environnementale. C'est dans cet esprit que nous avons engagé un cycle de rénovation de 100 écoles et de 3200 logements en visant une diminution d'un tiers de leur consommation énergétique. Nous avons également signé un nouveau contrat d'éclairage public plus économe en énergie de 30%. Enfin nous avons continué à mener d'importants travaux de géothermie, en particulier à Paris Nord où plus de 12000 logements sont appelés à en bénéficier.

Le plan biodiversité, que nous avons voté en 2011, prévoit parallèlement des évolutions très concrètes, avec en particulier la création d'un Observatoire de la biodiversité et l'ouverture d'ici 2020 de 7 hectares de toitures végétalisées.

Voilà mes chers collègues, notre collectivité s'est efforcée d'être en 2011 à la fois sérieuse et innovante, pour permettre à Paris d'être une capitale solidaire et dynamique. Je tiens à en remercier tous mes adjoints et en particulier Bernard Gaudillère, pour leur loyauté, leur énergie et leur créativité. Je tiens également à remercier tous les agents de notre collectivité. Grâce à eux tous les progrès de Paris sont partagés par tous les Parisiens.